

Marin Taillandier, chirurgien de la compagnie Daneau, a été notaire royale et juge seigneurial. Marié à une Canadienne ils ont vécu dans la région de Boucherville. Nombreuse descendance.

Gresolon la Tourette, frère de Duluth, qui apparaît en 1685 au lac Nipigon se nommait Claude-Charles, fut toujours coureur de bois et par moment commanda comme militaire des postes éloignés.

Jacques de Malleray sieur de Noiré et de la Mollerie, lieutenant, s'est marié avec une Canadienne. Deux fils ont été officiers militaires.

Pierre d'O, sieur de Jolliet, capitaine, fut capturé par les Iroquois en 1690, s'échappa et mourut à Montréal en 1694.

Duclos de Beaumanoir est recommandé l'automne de 1685 par Denonville pour recevoir la lieutenance de Lorimier qui passe capitaine: "C'est un gentilhomme très bien fait, élevé auprès de la grande duchesse." On lui donne la lieutenance de Montesson. En 1689, il va en France, est au siège de Québec l'automne de 1690, puis sa trace se perd.

Isaac de Montenon de Larue lieutenant de la compagnie de Troyes. En 1690 il paraît avoir été capitaine.

Vers 1685 Robutel de Lanoue, Gaultier de Varennes, Boucher de Boucherville, les frères Lemoine, tous Canadiens, commencèrent à servir.

Reprenons le fil de l'histoire. M. de Denonville alla, cette année 1685, au fort Frontenac (Cataracoui) avec les compagnies Dorvillier, Macary, Saint-Flours, Saint-Cirq et de Lorimier, promenade dont les Iroquois se moquèrent. En cas d'hostilités sérieuses, ces Sauvages comptaient sur l'aide des Anglais, mais Jacques II qui montait sur le trône de la Grande-Bretagne, étant soumis à Louis XIV, comme on sait, devait les désappointer bientôt.

Lahontan dit que Denonville renvoya Dehennot, Montortier, Durivaux et plusieurs autres officiers. Voyons ceci: Lorsque Montortier reçut la permission (Versailles 10 mars) de retourner en France il y était dit que Dehennot pourrait également quitter le Canada mais il ne partit point puisque le 10 septembre 1690, aux Trois-Rivières, il est parrain de "Louise, Anglaise, âgée de sept ou huit ans, amenée captive par les Sauvages et achetée d'entre leurs mains." L'acte lui donne le grade de lieutenant réformé. Un mois plus tard, le gouverneur Frontenac ordonne que l'enseigne réformé Hennot sera lieutenant réformé à la place de Bernières rentré en France l'année précédente et Montesson de Repentigny remplace Hennot dans la grade d'enseigne réformé. En 1691 on retrouve Dehennot, témoin d'un duel.

L'intendant écrit au ministre que Montortier a passé l'été (1685) aux Trois-Rivières chez son parent le gouverneur Gaultier de Varennes